



Mutuelle obligatoire de l'entreprise

Par **sara27100**, le **04/01/2013** à **11:32**

bonjour,
la loi Evin article 11 concernant les mutuelles d'entreprise "obligatoire" est elle toujours en
vigueur?
merci

Par **pat76**, le **05/01/2013** à **18:15**

Bonjour

Lisez ce qui suit:

Article 11

Modifié par Loi n°94-678 du 8 août 1994 - art. 14 JORF 10 août 1994

Aucun salarié employé dans une entreprise avant la mise en place, à la suite d'une décision unilatérale de l'employeur, d'un système de garanties collectives contre le risque décès, les risques portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité ou les risques d'incapacité de travail ou d'invalidité ne peut être contraint à cotiser contre son gré à ce système.